

# Bien naviguer par temps de brume...



De jour comme de nuit, nous disposons de repères nous permettant de naviguer en toute sécurité. Grâce aux phares et aux balises implantés depuis des siècles, aux systèmes cardinaux et latéraux existants, aux amers à la côte, aux cartes marines et à l'électronique de bord nous sommes capables d'affronter bien des situations. Il en va tout autrement lorsque la brume s'abat soudainement sur notre embarcation. Les risques d'échouage et de collision se trouvent soudain multipliés par dix voire par cent si l'on ne respecte pas certaines précautions essentielles.

De même que l'on réduit sa vitesse par temps de brouillard, de même il est impératif de réduire son allure par temps de brume même si l'on dispose à bord d'un GPS en parfait état de fonctionnement. Un GPS n'a jamais en effet évité les risques de collision, bien au contraire, ceux-ci se trouvent aggravés car chacun à tendance à converger vers les mêmes amers stratégiques connus de tous. Seul un radar permet de déjouer de tels risques de collision à condition de bien savoir s'en servir et de naviguer à vitesse réduite ce que vous impose, par ailleurs, la réglementation internationale de prévention des abordages dans son article 6. En cas d'accident, si votre vitesse excessive était avérée, votre responsabilité serait fortement engagée. Ceux qui ne respectent pas ces principes de prudence élémentaires sont des irresponsables et des assassins en puissance ! Réduire singulièrement sa vitesse en cas de mauvaise visibilité constitue donc une nécessité et une obligation pour tous.

On veillera à allumer ses feux de navigation. Une veille auditive et visuelle de tous les instants pourra être renforcée par la présence d'une personne à l'avant. Si vous êtes seul, ouvrez grand les hublots et tendez bien l'oreille. Placez à portée de main la corne de brume et le tableau récapitulatif des « signaux sonores par visibilité réduite ».

Fort de toutes ces précautions préalables, encore vous faudra-t-il savoir où vous êtes et où vous devez aller... Si vous disposez d'un radar et d'un GPS en bon état de marche, vous pouvez imaginer rentrer au port grâce à ces instruments. En leur absence ou même simplement pour éviter tous risques inutiles, la méthode consistant à suivre une ligne de sonde reste très sécurisante. Pour ce faire il faut d'abord faire le choix de la ligne de sonde sur la carte qui vous amènera au plus près de votre port d'attache. Dans l'exemple présenté, on choisira la ligne de sonde des 10m qui paraît la plus adaptée. Si l'on ne dispose pas d'un sondeur, les relevés devront être effectués à l'aide d'une ligne de sonde à main. Il faudra toujours se rappeler que la hauteur d'eau dont nous disposons sous la quille correspond à la hauteur

lue sur la carte augmentée de la hauteur d'eau de la marée au même instant. Il faudra donc réduire la valeur lue sur le sondeur ou avec la ligne de sonde à main de la hauteur d'eau de marée à cet instant pour pouvoir la comparer à celle de la carte. Dans la majorité des cas vous trouverez sur la carte les lignes de sonde susceptibles de vous assurer une rentrée convenable. En cas de difficulté, il vous reste l'ultime mais sage solution qui consiste à mouiller en attendant que la brume se lève plutôt que de finir bêtement sur les cailloux !

Si naviguer à la sonde peut paraître quelque peu désuet à l'heure où les unités de plaisance sont pour la plupart très bien équipées en électronique, cela n'en reste pas moins une façon de procéder efficace et sécurisante. L'électronique doit rester une aide à la navigation que l'on doit en permanence confronter à une simple navigation à l'estime à laquelle il est toujours conseillé de s'astreindre comme l'ont fait, avant nous, des milliers de navigateurs dans les siècles passés...

Jean Fanfouais

